

15 mars 2019

Vélib' retrouve ses usagers

Après une 1ère étape d'installation des nouvelles stations Vélib' en cours de finalisation, les élus du Syndicat Autolib' Vélib' Métropole ont demandé à la société Smovengo de concentrer ses efforts sur l'amélioration du fonctionnement du service. C'est aujourd'hui la priorité des élus : plus de vélos fonctionnels et disponibles en station sur l'ensemble du territoire métropolitain pour les usagers qui reviennent nombreux vers le service.

Un déploiement du service finalisé d'ici la fin du printemps

L'opérateur Smovengo a annoncé aux élus lors de la séance du Comité Syndical ce vendredi que les 1 400 stations et 20 000 vélos prévus au contrat seront disponibles pour les usagers d'ici la fin du printemps. Ceci hormis les quelques stations pour lesquelles les études techniques sont en cours de finalisation.

A ce jour, 12 700 Vélib' circulent sur le territoire métropolitain et 1 184 stations sont aujourd'hui en service sur un périmètre de 390 km², dont 272 dans 50 villes de la proche couronne. Smovengo s'est engagé sur la demande des élus du Syndicat à augmenter rapidement le nombre de vélos présents sur le terrain pour les usagers et à améliorer leur réparation avec un renforcement des moyens humains.

La progression des abonnements se poursuit

Grâce aux progrès significatifs réalisés ces derniers mois, les usagers reviennent vers le service Vélib'. En février, ils ont été plus de 100 000 à utiliser le service. Le nombre de courses réalisées chaque jour est ainsi en hausse et un record a été établi fin février avec plus de 60 000 trajets sur la journée. Sur tout le mois de février c'est 1,3 million de courses qui ont été effectuées et 3,3 millions de km parcourus. Il y a désormais plus de 160 000 abonnés et les usagers à s'abonner ou se réabonner sont de plus en plus nombreux.

Des améliorations encore attendues pour améliorer la qualité du service

Lors du Comité Syndical, les élus ont rappelé à la société Smovengo leur exigence concernant la disponibilité des vélos dans toutes les stations du territoire métropolitain. Plusieurs indicateurs ont été mis en place par les équipes du Syndicat pour suivre ce point et les élus ont exigé des améliorations.

Les élus ont également demandé à la société Smovengo de poursuivre son travail pour améliorer le système informatique et les télécommunications, la stabilité des données ainsi que le parcours client. Des points essentiels pour que le service réponde aux exigences du contrat et des usagers.

En conclusion du Comité Syndical, les élus ont noté l'ensemble des améliorations du service mais rappelé à la société Smovengo leur vigilance et les engagements du contrat, le service restant encore à fiabiliser. La priorité de l'ensemble des élus parisiens et métropolitains est de proposer un service de qualité, répondant aux attentes des usagers et permettant, notamment grâce aux Vélib' électriques et à un territoire étendu à la Métropole, de développer la pratique du vélo en ville. Dans ce sens, les élus réfléchissent d'ores et déjà avec la Métropole du Grand Paris, co-financeur, à l'ouverture de nouvelles stations. Vélib' est un système de vélos en libre-service unique au monde, de par le périmètre couvert et le parc de vélos proposés, notamment électrique avec recharge en station.

CONTACT PRESSE :

Syndicat Autolib' Velib' Métropole
Mélody Tonolli 01 80 18 92 03
melody.tonolli@autolibvelibmetropole.fr